

Division des personnels administratifs
techniques, sociaux et de santé
DPATS

Circulaire n° 2026 - 04

Affaire suivie par :

DPATS 1 : AAE - SAENES

Colette DEFREL ☎ : 01.30.83.41.47

Mél : ce.dpats1@ac-versailles.fr

DPATS 2 : ADJAENES

Bruno LONEGA ☎ : 01.30.83.42.11

Mél : ce.dpats2@ac-versailles.fr

DPATS 3 : MDS

Fabien DIVENAH ☎ : 01.30.83.42.22

Mél : ce.dpats3@ac-versailles.fr

DPATS 4 : ITRF - ATRF

Dominique MISZCZAK ☎ : 01.30.83.49.89

Mél : ce.dpats4@ac-versailles.fr

Diffusion :

Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

A	Rectorat	A	INSPE
A	DSDEN	A	Universités et IUT
	78	A	Gds. Etab. Sup
	91	A	CANOPE
	92	A	FEI
	95	A	CIO
A	Circonscriptions	A	CNED
	78	A	CREPS
	91	A	CROUS
	92	A	DDCS
	95		78
A	Lycées		91
	78		92
	91		95
	92	A	DRONISEP
	95	A	INSEI
A	Collèges	A	INJEP
	78	A	SIEC
	91	A	Unités pénitenciaires
	92		UNSS
	95		Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles		
	78		78
	91		91
	92		92
	95		95
	Écoles privées		
	Collèges privés		
	Lycées privés		
A	MELH		
A	LYCEE MILITAIRE		
A	EREA		
A	ERPD		

Nature du document :

☐ Nouveau

☒ Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 2 p.
Annexe 6 p.
Total 8 p.

Versailles, le 06/02/2026

Le Recteur de l'académie de
Versailles

à

Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs d'académie, Directeurs
académiques des services de
l'éducation nationale,

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement et directeurs de CIO,

Mesdames et Messieurs les
Présidents d'Université et
d'établissement de l'enseignement
supérieur,

Madame la Directrice du CROUS,

Mesdames et Messieurs les
Directeurs des EPNA,

Mesdames et Messieurs les chefs de
division des services académiques

**Objet : Calendrier et procédure pour les demandes de disponibilité
des personnels ASS et ITRF - Rentrée scolaire 2026**

Référence(s) :

- Code général de la fonction publique
- Décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié

POINTS CLES :

Demandes de disponibilité au titre de l'année 2026-2027

CALENDRIER :

**Demandes à transmettre au service de gestion, visées par le
supérieur hiérarchique, pour le 11 mars 2026**

La présente circulaire a pour objet de vous informer sur le calendrier et les procédures administratives des demandes de disponibilité auxquels les personnels ASS et ITRF, peuvent prétendre au titre de la rentrée scolaire 2026.

Vous trouverez en annexe le rappel des dispositions réglementaires et, le cas échéant, les imprimés à utiliser par ces personnels.

Les demandes doivent être transmises, revêtues du visa du supérieur hiérarchique, à la DPATS par courriel aux adresses suivantes :

dpats1-information-carrieres@ac-versailles.fr : AAE, SAENES

dpats2-information-carrieres@ac-versailles.fr : ADJAENES

dpats3-information-carrieres@ac-versailles.fr : Infirmiers, ASSAE, Médecins, CTSSAE

dpats4-information-carrieres@ac-versailles.fr : ATRF, TECH, ASI, IGE, IGR.

Le formulaire de demande de disponibilité pour une première période (annexe 1A) est à envoyer au mieux pour **le 11 mars 2026**, à défaut 2 mois au plus avant le début de la mise en disponibilité.

Je vous remercie d'assurer la diffusion de cette circulaire et de ses annexes à l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale d'académie adjointe – DRH
Nathalie LAWSON